



Mardi 15 octobre 2019

# Presse

Lu pour vous



## SYNDICALISME HEBDO

# La police à l'assaut de la Bastille !

**C**e mercredi 3 octobre, les policiers s'étaient donné rendez-vous place de la Bastille à Paris, à l'appel de l'intersyndicale, pour manifester leur mécontentement. Ils étaient 23 000, chiffre selon la police et les manifestants concordant pour une fois, à clamer leur colère face à l'inaction du ministère de l'Intérieur pour lutter

contre le suicide des policiers, 52 d'entre eux ayant mis fin à leurs jours depuis le début de l'année. La CFDT était représentée par nos camarades d'Alternative Police-CFDT, du SCSI et du SMI, auxquels se sont joints par solidarité des camarades du SPP, qui ont réussi à mobiliser au-delà de leurs militants. 23 000 policiers sur le bitume, cela représente un

cinquième des policiers travaillant dans ce corps, sans compter ceux qui, pour des raisons de service, n'ont pu rejoindre le cortège. Celui-ci est parti de Bastille avec deux heures de retard, pour permettre à ceux qui ont été retardés par l'affluence d'arriver sur les lieux. Destination place de la Nation où, là aussi, la multitude n'a pu complètement s'y tenir.







tauration, garde d'enfants, mutuelle) ;

- une réponse pénale efficace ;
- le maintien des acquis en termes de retraite ;
- l'élaboration d'une loi de programmation ambitieuse pour un service public de qualité.

Malheureusement, la satisfaction de la réussite de cette mobilisation intersyndicale, montrant l'unité des policiers pour défendre la reconnaissance de leur métier, était ternie dès le lendemain, à l'annonce de la tragédie qui s'est produite dans les locaux de la Préfecture de police de Paris. Comme l'a écrit Alternative Police-CFDT dans son communiqué de presse, « *La police nationale a été touchée en son cœur par l'un des siens. Le choc et le traumatisme sont terribles et ils resteront ancrés pour longtemps* ». ■

**Franck Bourgi**  
Secrétaire fédéral

Suite à ce succès, les policiers espèrent avoir été entendus du ministère et que leurs revendications légitimes ne seront pas laissées sans réponse. Elles sont les suivantes :

- l'amélioration de la qualité de vie au travail ;
- la mise en œuvre d'une véritable politique sociale (transports, logement, res-



L'HEBDO INTERCO n° 1015 - 14 octobre 2019